

2 Politique

Front social / Grève au ministère des Affaires étrangères

Les syndicalistes reçus par le vice-président de la République

J.-C.A

Libreville/Gabon

Estimant se heurter à un mur depuis le début de leur mouvement de grève, les membres du syndicat des agents du ministère des Affaires étrangères ont été reçus en audience par Pierre-Claver Maganga Moussavou. Lequel s'est montré sensible à leurs revendications.

EN grève depuis bientôt trois semaines et n'ayant trouvé aucune solution de sortie de crise qui les satisfasse, les membres du Syndicat des agents du ministère des Affaires étrangères (SAE) ont été reçus en audience, jeudi dernier, par le vice-président de la République (VPR), Pierre-Claver Maganga Moussavou, à son cabinet de travail, sis au boulevard du bord de mer. Au centre de cette entrevue : trouver les voies et moyens de sortir de cette

situation qui paralyse le bon fonctionnement de ce département ministériel. Conduits par Ghislain Boukandji, secrétaire général du SAE, les syndicalistes ont présenté au vice-président de la République leur cahier de revendications. Lesquelles, ont-ils affirmé, n'ont pas encore trouvé un écho favorable auprès de leur tutelle et des responsables d'autres départements ministériels concernés. Il s'agit, entre autres, du rétablissement de la Prime de servitude diplomatique (PSD), instituée en 2007 et aujourd'hui supprimée. Sur la liste des doléances également, l'amélioration des conditions de travail des agents (en bute à des difficultés telles ascenseurs souvent en panne, climatisation défectueuse, toilettes hors d'usage, présence de l'amiante dans le bâtiment principal, absence de matériel et de fournitures de bureau etc.).



Photo : P.P/Gildas Mouniemo

Une phase de la rencontre entre le VPR, Pierre-Claver Maganga Moussavou, et les membres du SAE.

S'y ajoutent l'absence de formation continue, la régularisation de la situation de la main d'œuvre non permanente (MONP), la demande de réexamen de la situation administrative de certains agents, la réactualisation de la convention liant le ministère des Affaires étrangères à l'Institut des relations internatio-

nales du Cameroun, l'arrêt du transport des agents, la situation difficile du personnel en poste dans les chancelleries gabonaises (paiement des loyers, frais médicaux, scolarité des enfants de diplomates) et la fin de la disparité salariale entre agents de même catégorie.

A toutes ces revendica-

tions, Pierre-Claver Maganga Moussavou a répondu sans langue de bois. Ainsi pour ce qui est de la disparité des salaires, il a promis saisir le ministre de la Fonction publique, afin qu'il examine cette situation et voir dans quelle mesure elle pourra être corrigée. S'agissant de l'éventuelle présence

d'amiante dans l'armature de l'immeuble principal du ministère des Affaires étrangères, il a reconnu que cela pourrait être préjudiciable à la santé des agents. D'où sa proposition d'envisager une délocalisation de plusieurs services, en attendant qu'une solution pérenne soit trouvée. Au sujet de la PSD, il a fait savoir à ses interlocuteurs que l'augmentation des salaires intervenue au début de l'année dernière avait, entre autres, pour but de se substituer à ladite prime. Par conséquent, les agents ne peuvent cumuler les deux avantages.

Enfin, concernant l'arrêt du transport des agents pour faute de carburant, M. Maganga Moussavou leur a suggéré de se cotiser à hauteur de 2 500 à 5 000f CFA/mois par personne, de manière à assurer l'approvisionnement en carburant des bus chargés de les déposer dans leurs quartiers respectifs.

Après l'adoption du projet de Constitution révisée

Les militants PDG du 1er arrondissement de Libreville édifiés

E.L

Libreville/Gabon

LA récente adoption de la Constitution par les deux Chambres du Parlement a figuré, récemment, à l'ordre du jour de la rencontre entre le député du Parti démocratique gabonais (PDG) du 1er siège du 1er arrondissement de la commune de Libreville, Gabriel Malonga Mouelet, et les cadres et militants PDG de sa circonscription électorale. A l'entame de son propos, l'élu au Parlement a souligné que la récente révision de notre Loi fondamentale s'inscrit dans le cadre de la matérialisation des Actes du Dialogue politique qui s'est tenu, du 12 avril au 26 mai 2017, à Angondjé, dans la banlieue nord de Libreville. Tout en battant en brèche, au passage, les déclarations de certains acteurs politiques qui y ont vu une monarchisation du pouvoir. Non sans mentionner que les nouvelles dispositions de la Constitution précisent, entre autres, que le chef de l'État est le détenteur suprême du pouvoir exécutif. Et à ce titre " le gouvernement conduit la politique de la Nation sous l'autorité du président de la République. Lequel nomme aux emplois civils et militaires", a-t-il tenu à préciser.

Dans le même ordre d'idées, Gabriel Malonga Mouelet a indiqué que la nouvelle Constitution consacre le retour du scrutin uninominal majoritaire à deux tours pour les élec-



Photo : Eric Laphéa

Le membre du Bureau politique du PDG, Gabriel Malonga Mouelet, lors de son intervention.



Photo : Eric Laphéa

L'élu du 1er siège du 1er arrondissement de Libreville et quelques cadres du PDG de sa circonscription politique.



Photo : Eric Laphéa

L'assistance au cours de la causerie.

tions présidentielles et parlementaires. Tout en mentionnant que, dans sa mission de contrôle de l'action du gouvernement, le Parlement est désormais assisté par la Cour des

comptes, la plus haute juridiction de l'État en matière de contrôle des finances publiques. Ce qui, a-t-il ajouté, devrait permettre aux députés et sénateurs d'avoir plus d'instruments de

contrôle de l'action gouvernementale.

Revenant sur la traditionnelle allocution des vœux à la Nation du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, le 31 décembre dernier, il a rap-

pelé les propos présidentiels, faisant de 2018 une année de réalisations. Affirmant de ce fait que, d'ici le mois de mars, certaines mesures prises par le numéro un gabonais doivent être

concrétisées par le gouvernement. Notamment la connexion à internet de 94 collèges et lycées et leur dotation en ordinateurs. D'autres devront l'être un peu plus tard. C'est le cas de la rénovation de toutes les écoles primaires sur l'ensemble du territoire national, la finalisation du programme de fournitures des tables-bancs pour l'ensemble des établissements secondaires du pays, l'installation des lampadaires solaires et photovoltaïques dans les zones rurales et dans certaines villes présentant des insuffisances en matière d'éclairage public, la gratuité des frais d'accouchement sur toute l'étendue du territoire national, etc.

Bref, a indiqué l'élu du 1er arrondissement de Libreville, toutes ces mesures devraient avoir un impact positif non négligeable dans la vie des populations. Dans la foulée, il a remercié "l'ensemble de ses camarades" pour l'avoir élu membre du Bureau politique du PDG, à l'issue des travaux du 11e congrès ordinaire avancé de leur formation politique. Non sans avoir exhorté les uns et les autres à faire table rase des querelles nées des dernières élections au PDG.

« Nous devons désormais regarder dans la même direction, pour répondre aux instructions et orientations du Distingué camarade président Ali Bongo Ondimba, qui a lancé un signal à travers la régénération et la revitalisation du PDG », a-t-il conclu.